

# PLAN PISCINES


## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ROYAN ATLANTIQUE

Signature officielle du marché  
de concession de service public  
pour la gestion et l'exploitation des  
quatre équipements du plan piscines  
de Royan Atlantique

*Vendredi 20 février 2026*

AGGLOMÉRATION  
**ROYAN**  
ATLANTIQUE

ROYAN  
ATLANTIQUE



Les élus communautaires de la  
Communauté d'agglomération Royan  
Atlantique ont approuvé en conseil  
communautaire l'adoption du plan  
piscines le vendredi 23 janvier 2026.

Cette procédure de mise en concurrence a été engagée en juillet 2024 pour l'attribution d'un contrat de concession pour la gestion et l'exploitation des quatre équipements aquatiques du plan piscine de la CARA avec conception et réalisation des travaux des équipements de Royan, Etaules et Cozes pour une durée de 20 ans à compter de la mise en service du premier équipement et la rénovation de la piscine de Saujon.

Le choix s'est porté sur le groupement composé de GTM BATIMENT AQUITAINE (travaux), ACTION DEVELOPPEMENT LOISIR/RECREA (exploitant commercial), ENGIE SOLUTIONS (mainteneur) et la société VCF 41 (investisseur). L'exécution du contrat sera effectuée par la société LEAURELIE constituée par ce groupement.



© Atelier Arcos Architecture

# POURQUOI UN PLAN PISCINES À L'ÉCHELLE DE L'INTERCOMMUNALITÉ ?

---

Le plan piscines de la CARA s'inscrit dans une démarche ambitieuse visant à répondre aux besoins des habitants, à promouvoir le sport et à encourager les pratiques aquatiques pour tous les âges. Il doit permettre à notre territoire de rattraper son retard en matière d'équipements aquatiques et de renforcer son rayonnement, en proposant de nouveaux services aux habitants comme aux visiteurs extérieurs.

---

Un équipement de service public. La piscine publique est un équipement structurellement coûteux en investissement et en fonctionnement, en revanche, ses bénéfices sociaux sont incontestables. Outre les résultats liés à l'apprentissage de la natation et à la pratique sportive, elle contribue à maintenir en place une population et à attirer de nouveaux habitants. En fournissant des espaces de loisirs partagés, elle renforce les liens sociaux et la cohésion au sein des communes.

« Au-delà de l'apprentissage de la natation et de la pratique sportive, la piscine est l'équipement sportif le plus fréquenté et le plus demandé par la population, souligne Vincent Barraud, président de la CARA. C'est l'un des seuls équipements publics susceptible d'accueillir l'ensemble de la population, de tous âges et de tous milieux. C'est également un outil de développement, dont les bénéfices sont incontestables pour la qualité de vie des habitants et l'attractivité de nos communes. »



© Atelier Arcos Architecture

## DES PROJETS RÉPONDANT À L'ENSEMBLE DES BESOINS

La piscine est devenue un lieu de convivialité, de rencontre entre générations et d'activités en groupe, particulièrement en famille. Aux fonctions traditionnelles et toujours prioritaires de l'apprentissage de la natation et du sport de compétition, s'ajoutent désormais celle des pratiques de loisirs, du sport d'entretien aux activités de détente. La piscine voit ainsi ses vocations se diversifier et son public s'élargir.

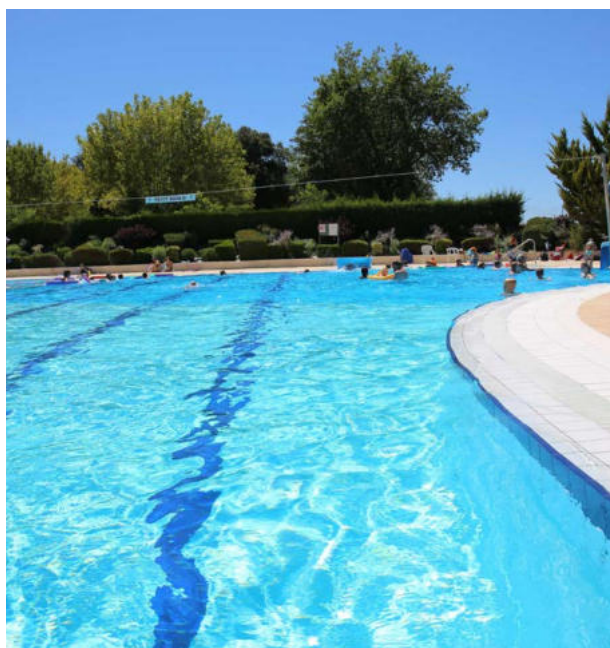
Le plan piscines a pour ambition de répondre à l'ensemble de ces besoins.

**Les besoins scolaires.** L'un des objectifs prioritaires du plan piscines est de favoriser l'apprentissage de la natation en permettant l'accueil de tous les écoliers du territoire. Le taux de réussite au test du savoir nager n'est pas toujours satisfaisant. Au nord du territoire, plus de 40% des élèves de sixième ne réussissent pas le test du savoir nager, relève l'étude d'opportunité réalisée en 2019 par la CARA, soulignant une situation « très préjudiciable » dans un territoire maritime. Sur la circonscription de Royan, le projet pédagogique préconise dix à douze séances par an pour les CP et CE1, l'accueil des grandes sections de maternelle et une dizaine de séances supplémentaires au cycle 3 pour parfaire l'apprentissage. Au niveau du collège, les sixièmes sont prioritaires. Une trentaine de classes de grande section, 160 classes élémentaires et une vingtaine de sixième pourront ainsi bénéficier du plan piscines.



© Papeau

**Les besoins du grand public.** La natation est le troisième sport le plus pratiqué par les Français avec un taux de 41%. La pratique aquatique est devenue plus importante mais s'est également élargie. Dans les années 50, on allait à la piscine exclusivement pour nager. Aujourd'hui un équipement aquatique doit répondre à une multitude d'attentes allant de la natation loisirs aux activités de type aqua fitness encadrées ou non. Le sport s'est féminisé, l'âge des pratiquants s'est élargi du bébé nageur au senior, ce qui rend la conception des équipements plus complexe pour répondre à une pluralité d'usages. Fonds mobiles, bassins nordiques, vestiaires polyvalents, recours aux énergies renouvelables sont autant de moyens pour répondre aux attentes en optimisant les moyens financiers de plus en plus contraints.



© Corinne Layet

**Les besoins des clubs.** Les deux piscines couvertes de Saujon et Royan ont une vocation d'accueil des clubs. Le club ROC natation, qui compte 170 adhérents, organise quelques compétitions par an de niveau Régional. L'association de Sauvetage et secourisme est également intéressée par l'accroissement



© Alexandre Garcia

des surfaces de natation sur le territoire. En ce qui concerne la plongée, le club Roc Plongée compte 228 adhérents mais la moitié pratique l'activité en mer. Des activités très diverses sont également pratiquées dans les deux piscines comme le triathlon, l'éveil aquatique ou le canoé Kayak à Saujon.

**Les besoins professionnels.** Chaque été, la CARA recrute près de 300 nageurs-sauveteurs pour assurer la surveillance des zones de baignade. Leur formation s'effectue tout l'hiver en piscine à Rochefort, faute d'équipement adapté ou disponible sur le territoire.

**Un atout pour l'économie touristique.** Avec 245 000 lits touristiques dont 167 000 résidences secondaires et 60 000 lits en camping, la demande pour un équipement aquatique est très forte parmi la clientèle touristique, notamment celle des familles qui ne trouvent pas leur compte dans le bassin trop profond de Royan. Les résidents secondaires souhaitent également trouver sur l'agglomération une offre d'équipements aquatiques qualitatifs et tous temps.

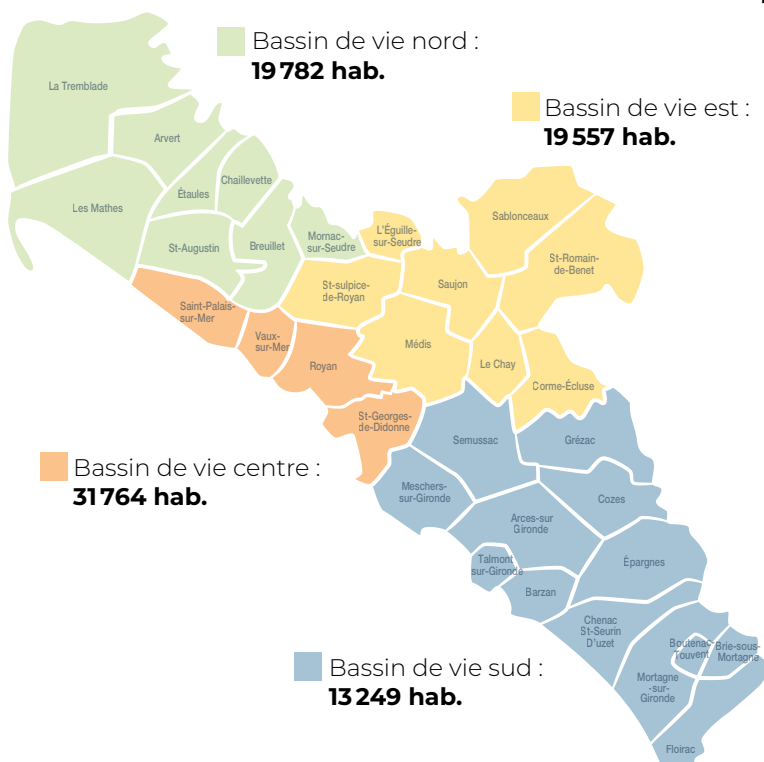


© Atelier Arcos Architecture

# AMÉNAGER LE TERRITOIRE EN RÉDUISANT SES DÉSÉQUILIBRES

**Le territoire de la CARA compte actuellement deux piscines couvertes à Royan et à Saujon et une piscine d'été à Cozes, ouverte en juillet et en août. Avec 625 mètres carrés de surface aquatique pour 84 000 habitants, il manque 1000 m<sup>2</sup> environ de bassins utilisables toute l'année pour atteindre la moyenne du parc aquatique français, aucun des secteurs ne couvrant ses besoins.**

	Zone nord	Zone centrale	Zone sud	Total
<b>Population actuelle</b>	22 825	48 854	10 656	82 335
<b>Taux d'équipement préconisé</b>	0,002 m <sup>2</sup> / habitant	0,002 m <sup>2</sup> / habitant	0,002 m <sup>2</sup> / habitant	0,002 m <sup>2</sup> / habitant
<b>Besoin surfaces aquatique tous temps</b>	457 m <sup>2</sup>	977 m <sup>2</sup>	213 m <sup>2</sup>	1647 m <sup>2</sup>
<b>Surface existante</b>	0	625 m <sup>2</sup> (Saujon, Royan)	0	625 m <sup>2</sup>
<b>Manque</b>	457 m <sup>2</sup>	352 m <sup>2</sup>	213 m <sup>2</sup>	1022 m <sup>2</sup>



**Pour combler ce déficit, le plan piscines adopté le 12 juillet 2024 par les élus prévoit la réalisation de quatre projets bien répartis sur le territoire, en fonction de chaque bassin de vie, dans un souci d'équilibrer le développement de l'ensemble du territoire. Les différentes études de faisabilité ainsi que les débats et réunions organisés depuis 2018 ont conduit les élus à privilégier la réalisation de trois équipements neufs à Royan, Étaules et Cozes et la réhabilitation de la piscine de Saujon.**



# UN MODE CONCESSION SUR UNE DURÉE DE 20 ANS ET UN BUDGET DÉDIÉ

La technicité nécessaire à la réalisation de ces ouvrages et les spécificités de la gestion et de l'exploitation de tels équipements a conduit les élus à privilégier la voie d'une réalisation en mode concession : la gestion des quatre équipements aquatiques fait ainsi l'objet d'une délégation de service public définitive pour une durée de vingt ans.

Le plan ainsi adopté par les élus prévoit la construction d'un complexe aquatique à Royan (boulevard Aliénor-d'Aquitaine, sur l'un des terrains de foot existants) et de deux autres piscines à Étaules, près de la salle La Pléiade et à Cozes, en lieu et place de l'actuelle piscine de plein air.

Ces trois piscines seront construites par un groupement articulé autour de la société girondine GTM Bâtiment Aquitaine, filiale de VINCI Construction, pour un coût total de 47 millions d'euros.

Ce plan prévoit également d'investir 4 millions d'euros dans la réhabilitation de la piscine de Saujon, dont la gestion a été transférée le 1<sup>er</sup> juillet 2025 à la CARA.

Les travaux débuteront à Saujon dès que la première des nouvelles piscines aura été livrée, à Étaules en mars 2028 selon le calendrier prévisionnel ou à Royan en novembre 2028.

# DES PROJETS ADAPTÉS À CHAQUE BASSIN DE VIE ET UNE INTÉGRATION AUX SPÉCIFICITÉS DE CHACUN DES LIEUX DÉFINIS PAR LE PLAN PISCINES.

## UN NOUVEL ÉQUIPEMENT AQUATIQUE À ROYAN.

Construite en 1968 et en fin de vie technique, la piscine de Royan ne permet pas de satisfaire tous les usagers en raison d'une profondeur constante de 2,20 m qui freine la fréquentation des non nageurs et l'organisation d'activités.

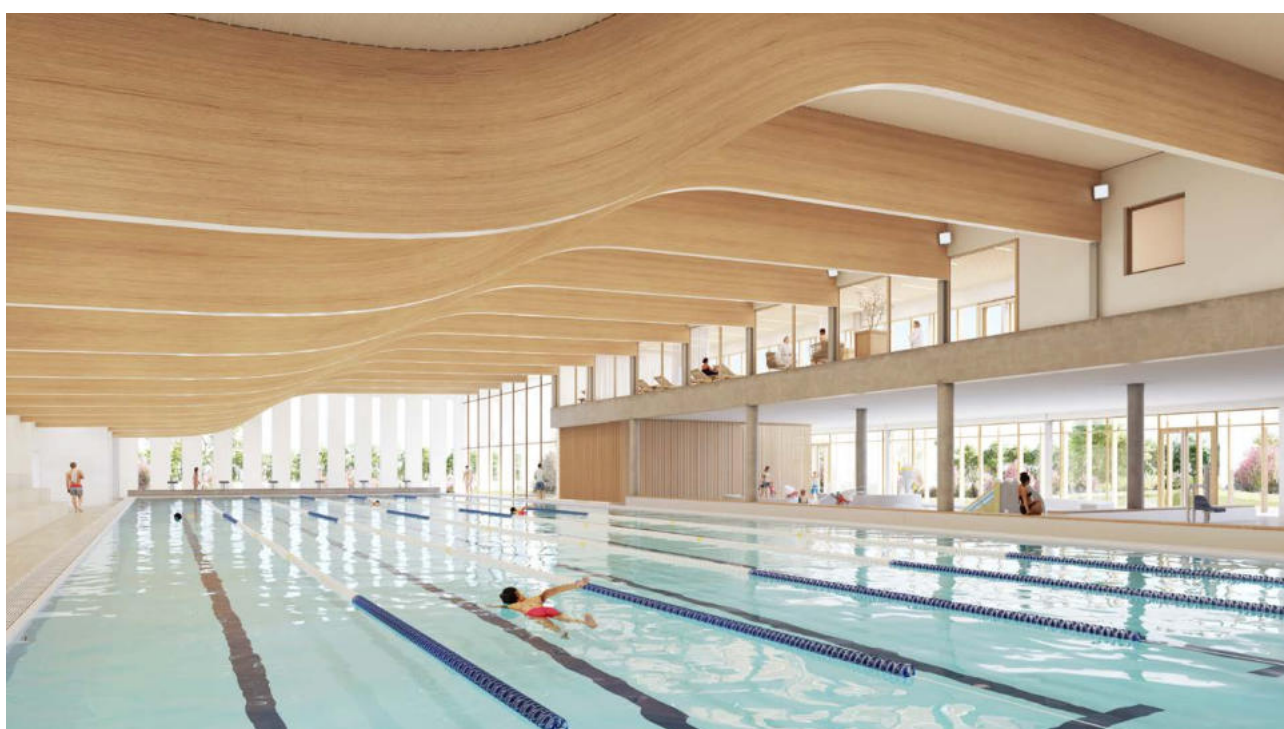
Celui-ci sera implanté au niveau de l'avenue Aliénor d'Aquitaine, à proximité du lycée Cordouan. Un site facilement accessible, desservi par des pistes cyclables et par les transports en commun.

« *Un emplacement exceptionnel* », résume Patrick Marengo, maire de Royan et vice-président de la CARA en charge des grands projets.

Cet équipement comprendra un bassin de 50 m composé de six couloirs d'une profondeur de 2 m



© Agence Chabanne Architectes



© Agence Chabanne Architectes



©Agence Chabanne Architectes

La future piscine de Royan offrira aux nageurs sportifs un bassin de 50 mètres et aux familles un espace plus ludique.



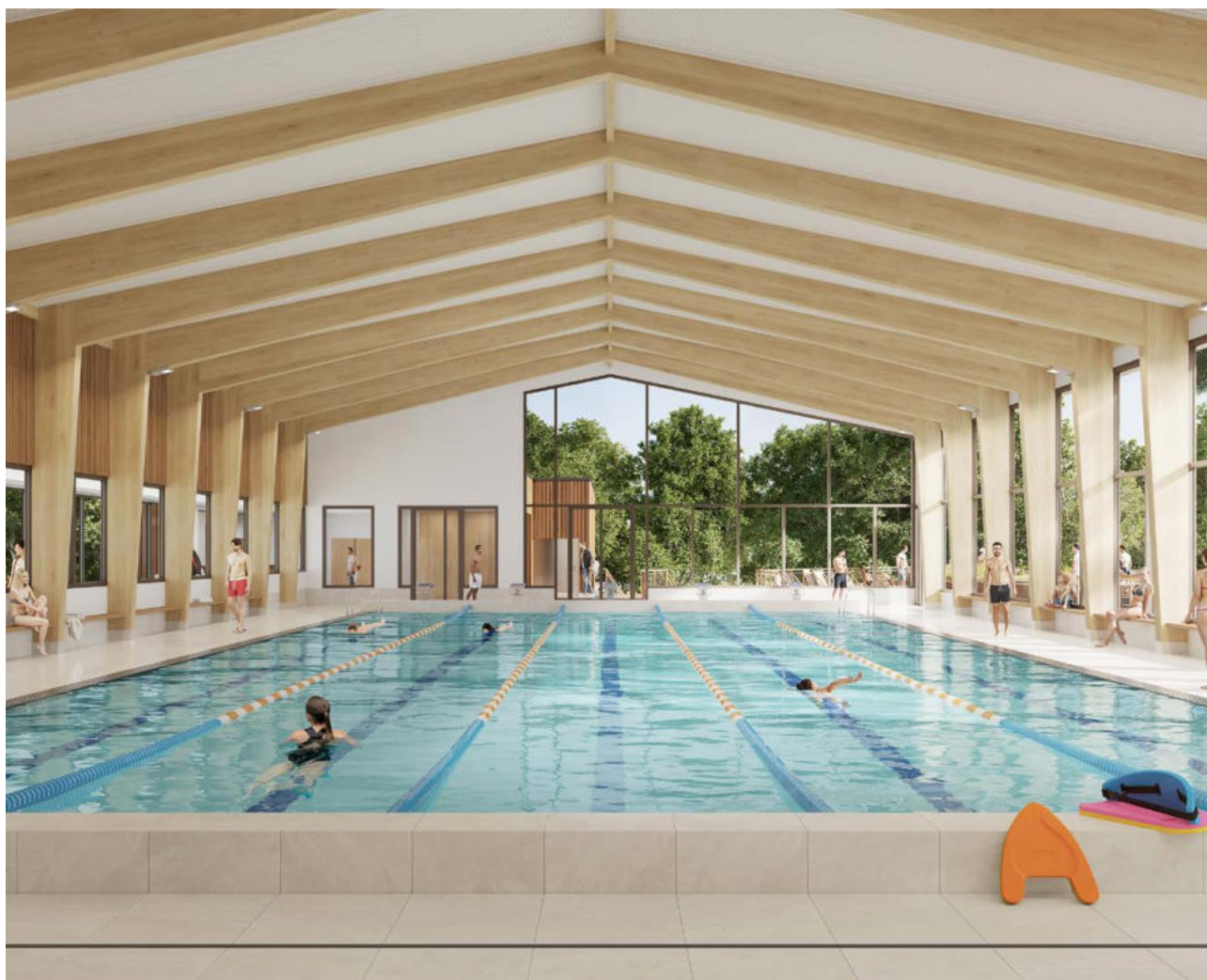
©Agence Chabanne Architectes

à 2,50 m, adaptable grâce à un fond mobile, dissociable en 2x25 m grâce à une cloison mobile. Il permettra une modularité d'usages destinés aux scolaires, clubs, pompiers, nageurs et grand public, complété par une offre bien-être intérieure et extérieure : sauna traditionnel, sauna grotte de sel, espace repos, hammam, douches sensorielles, deux cabines de soins en intérieur, et en extérieur un bain bouillonnant et un sauna panoramique.

Les usagers pourront aussi profiter d'une pataugeoire de 100 m<sup>2</sup> pour les plus petits, d'un bassin balnéo ludique de 150 m<sup>2</sup>, avec une rivière à courant pour un usage ludique et une grande aire de jeux aquatiques en extérieur.

Cet équipement s'inspire de l'héritage architectural de Royan et comprendra la plantation de 94 arbres.

## AU NORD, ÉTAULES POUR LA PRESQU'ÎLE D'ARVERT.



© Atelier Arcos Architecture

Elle est le seul bassin de vie du territoire dépourvu de tout équipement aquatique public.

Le besoin de surface aquatique y est évalué à 457 m<sup>2</sup> pour un potentiel de plus de 22 000 habitants.

Le plan piscines prévoit la création d'un équipement de proximité à vocation scolaire implanté à Étaules, sur un emplacement ré-



© Atelier Arcos Architecture

servé de longue date dans le plan local d'urbanisme de la commune.

Cet équipement comprendra un bassin de 25 m couvert, de cinq lignes d'eau pour une profondeur allant de 1,30 m à 1,80 m.

Une aire intérieure de jeux aquatiques complètera ce dispositif ainsi qu'un solarium installé à hauteur d'arbre.

L'insertion de cette piscine dans son environnement minimise l'impact sur la flore en optimisant son emprise sur la parcelle : 41% de parcelle sera conservée.

Pour répondre à cet enjeu, les fonctions seront intégrées sous forme d'empilement pour limiter l'impact au sol. L'emploi de matériaux empruntés à l'esthétique naturelle en privilégiant le bois source d'authenticité et durable. 2675 m<sup>2</sup> de forêt

sera ainsi conservé et 24 arbres plantés.

Le projet prévoit 36 places de stationnement et 1 dépose bus.



©Atelier Arcos Architecture

*Parfaitement ingérée à son environnement, la future piscine d'Étaules sera aménagée sur pilotis.*

## AU SUD, UNE CONSTRUCTION NEUVE À COZES.



© Atelier Arcos Architecture

*La future piscine de Cozes sera aménagée à l'emplacement de l'actuelle, près du logis de Sorlut.*

Dans le sud du territoire, les élus ont opté pour la construction d'un équipement neuf à Cozes, pour remplacer la piscine municipale construite en 1980.

Un bassin de 25 m couvert de quatre lignes d'eau ainsi qu'en extérieur une aire de jeux aquatique et un solarium.

Il remplacera le bassin actuel (ouvert uniquement de juin à août) et permettra une ouverture à l'année sur le site du Logis de Sorlut.

L'intégration de cet équipement se veut harmonieuse, en lien avec le patrimoine environnant.



©Atelier Arcos Architecture



©Atelier Arcos Architecture

## RÉHABILITATION DE LA PISCINE DE SAUJON.



© Papeteau

Construite en 1994 et dotée d'espaces ludiques, la piscine de la Lande accueille en moyenne plus de 80 000 visiteurs par an, avec une prédominance du public et de nombreuses activités.

Des travaux de réhabilitation y sont indispensables pour maintenir l'exploitation dans de bonnes conditions. L'équipement a été transféré à la CARA après dissolution du syndi-

cat mixte qui en assurait jusqu'à présent la gestion pour le compte de dix communes du bassin de vie de Saujon. Les travaux de réhabilitation débuteront dès que l'un des complexes neufs aura été construit.

La livraison des deux bassins couverts de 25 m sur Etaules et Cozes permettra une continuité de service lors de la rénovation de la piscine de Saujon



**Exploité par la société Récréa, spécialiste reconnu de la gestion d'équipements aquatiques et de bien-être** partout en France, les 4 équipements aquatiques proposeront une offre riche, diversifiée, complémentaire et adaptée à l'ensemble des usagers du territoire.

Ouvert 350 jours par an, 7 jours sur 7, les équipements offriront de larges amplitudes horaires, avec une ouverture quotidienne moyenne de 10 heures pour les espaces aquatiques (et bien-être de Royan), incluant des ouvertures tous les matins, midis et en soirée. Une ligne de nage toujours disponible du matin au soir sur l'un des 4 sites.

L'expérience usager sera simplifiée par une liberté d'accès sans contrainte de lieu grâce à des formules d'abonnements annuels et mensuels et des cartes de 10 entrées valables sur les 4 équipements.

L'offre, sur les 4 équipements, comprendra en moyenne près d'une centaine de séances hebdomadaires d'activités natatoires et d'aquasports dispensés par des professionnels spécifiquement formés, avec un objectif : rendre la pratique sportive, le bien-être et l'apprentissage de la natation accessible à tous dans des conditions optimales.

Les équipes Récréa proposeront également leur expertise dans un accompagnement structuré de l'apprentissage de la natation pour les scolaires, avec près de 35 000 élèves du premier et du second degré de la CARA accueillis sur les 4 équipements par an.

Les équipements de Saujon et de Royan accueilleront également les clubs, associations et pompiers du territoire.



© Atelier Arcos Architecture

# MAÎTRISE ÉNERGÉTIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

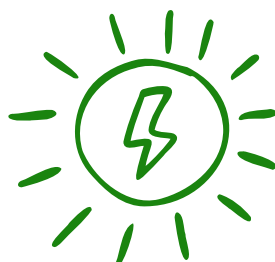
Plusieurs orientations ont été prise pour optimiser l'impact environnemental des constructions :



**La conception bioclimatique des 3 équipements** utilise massivement le bois pour ses toitures, du réemploi de matériaux sur l'équipement de Cozes.



**La filtration perlite** à la pointe en termes de qualité sanitaire, et **le recyclage massif** permettent une maîtrise des consommations d'eau sous les 90l/baigneur.



**Les pompes à chaleur Air/Eau** assurent la majorité de l'énergie, des **panneaux photovoltaïques** sur les toitures non ombragées complètent le mix énergétique dont la maîtrise sera assurée par ENGIE Solutions.



# LES DATES CLEFS

19 JANVIER 2018

**Débat sur le projet** d'aménagement et de développement durables (PADD), évoquant le lancement d'un travail global sur les piscines communautaires.

29 MARS 2019

**Présentation aux élus de l'étude d'opportunité et de faisabilité** d'équipements aquatiques sur le territoire de la CARA.

18 JUILLET 2022

**Délibération de principe** sur le plan piscine.

26 AVRIL 2023

**Notification de l'assistant à maîtrise d'ouvrage** pour le plan piscines.

27 MAI 2024

**Délibération sur la compétence optionnelle** « construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire ». La piscine de Saujon est intégrée à la liste des équipements d'intérêt communautaire.

12 JUILLET 2024

**Délibération de principe pour la gestion et l'exploitation** des quatre équipements aquatiques communautaires du plan piscine par voie déléguée avec réalisation des ouvrages : lancement de la procédure de concession de service public.

23 JUILLET 2024

**Lancement de la consultation de la concession.**

23 JANVIER 2026

**Attribution du contrat de concession pour la gestion et l'exploitation** des quatre équipements aquatiques du plan piscine au groupement composé de GTM BATIMENT AQUITAINE (travaux), ACTION DEVELOPPEMENT LOISIR/ RECREA (exploitant commercial), ENGIE ENERGIE SERVICES (mainteneur) et la société VCF 41 (investisseur). L'exécution du contrat sera effectuée par la société LEAURELIE constituée par ce groupement.

2027

**L'entreprise GTM BATIMENT AQUITAINE démarrera début 2027** les travaux des trois projets en associant largement le tissu des PME locales (au moins 40% des contrats). Le groupement globalisant 98 000 heures d'insertion par l'emploi sur la durée totale du contrat.

2028

**Ouverture des trois équipements.** Début de la réhabilitation de la piscine de Saujon

# À PROPOS DE...

---

## GTM BÂTIMENT AQUITAINE

---



**GTM Bâtiment Aquitaine, filiale de VINCI Construction, est un acteur majeur de la construction en Nouvelle-Aquitaine**, sur l'ensemble des métiers du bâtiment. GTM Bâtiment Aquitaine conçoit, réalise et réhabilite tous types de projets : bureaux, logements, pôles d'acti-

tivité commerciaux ou industriels, bâtiments hospitaliers, équipements culturels, universitaires ou de loisirs. Fort de son savoir-faire en travaux de gros-œuvre et corps d'état secondaires, l'entreprise est également spécialisée en réhabilitation sociale, en site occupé. GTM Bâtiment Aquitaine mobilise les

expertises et les innovations techniques de ses 280 collaborateurs pour mener des opérations utiles au développement du territoire et respectueuses de l'environnement. Ses implantations au cœur de la région lui permettent d'être un partenaire de proximité.

## RÉCRÉA

---



**Depuis plus de 35 ans, Récréa accompagne les Collectivités dans la conception, l'exploitation et l'animation d'équipements sportifs, aquatique et de bien-être.** 1<sup>er</sup> opérateur de délégation de service public en France avec 110 équipements dans

le secteur du loisir, Récréa a acquis une solide expertise en accueillant, chaque année, plus de 14 millions d'usagers sur ses centres.

Récréa s'affirme comme le partenaire des collectivités locales sur leurs projets de centre aqua-

tique en proposant une gestion complète de l'équipement alliant performance technique, sobriété énergétique et une expérience personnalisée pour chaque usager.

<https://recrea.fr/>

## ENGIE SOLUTIONS

---



**ENGIE Solutions est l'allié durable des villes, des industries et des entreprises tertiaires sur la voie de la décarbonation.** Pour accélérer leur transition énergétique et mieux associer performance économique et énergétique, chaque jour, au cœur des territoires, nos 16000 collaborateurs conçoivent des mix énergétiques et des installations pour répondre aux besoins de nos clients, en fonction

de leurs ressources, grâce à une palette de solutions complémentaires comme les réseaux locaux d'énergie, la production d'énergies décarbonées sur leurs sites ou nos services de performance énergétique.

ENGIE Solutions est une marque du groupe ENGIE, groupe mondial de référence dans l'énergie bas carbone et les services, dont la raison

d'être est d'agir pour accélérer la transition vers un monde neutre en carbone.

ENGIE Solutions a réalisé un C.A. de 5,4 milliards d'euros en 2024.

**Pour en savoir plus :**  
[www.engie-solutions.com](http://www.engie-solutions.com)  
ou [www.linkedin.com/company/engie-solutions/about/](http://www.linkedin.com/company/engie-solutions/about/)





107 avenue de Rochefort  
17201 Royan Cedex

[www.agglo-royan.fr](http://www.agglo-royan.fr)

